

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

10/06/2013

Dossier complet le

18/06/2013

N° d'enregistrement

F01113P0118

1. Intitulé du projet

Création d'un cimetière communal

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Thomery

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DONATI Jean-Roger, Maire

RCS / SIRET

2 1 7 7 0 4 6 3 4 0 0 0 1 3

Forme juridique

Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Défrichement portant sur une superficie inférieure à 25 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un nouveau cimetière communal

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

4.2 Objectifs du projet

Création d'un cimetière de type paysager en trois parties progressant de l'urbain à la forêt : cimetière paysager côté village, cimetière parc verger, cimetière parc forêt du souvenir (schéma en annexe.)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Réalisation en deux phases :

- 1) cimetière paysager et verger
- 2) cimetière parc forêt.

La 1ère phase inclut la réalisation d'un équipement technique et de 20 places de stationnement dans la rue voisine.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le schéma d'aménagement prévu permet de créer suffisamment d'emplacements et de concessions pour assurer l'inhumation des défunts pendant 50 ans.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude de faisabilité destinée à établir les besoins de dimensionnement et de surface du projet a été accompagnée d'une étude d'évaluation des incidences sur le site Natura 2000. Lors de l'élaboration du projet, le schéma d'aménagement a été choisi pour tirer parti des différents aspects du site :

- le cimetière verger est prévu sur un terrain actuellement en prairie,
- le cimetière parc permettra de maintenir les arbres intéressants et d'améliorer la qualité et l'état du boisement existant, en interdisant notamment l'expansion des espèces invasives présentes.

La commune estime avoir examiné les aspects environnementaux du projet suffisamment pour qu'il ne nécessite pas d'étude d'impact.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La création du cimetière, dont une extrémité est située à moins de 35m d'une habitation, est soumise à autorisation préfectorale. Le dossier relatif à cette autorisation sera adressé à la Préfecture de Seine-et-Marne en juillet 2013.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact, avant autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Cimetière paysager 2748 m ² , cimetière verger 2960 m ² , cimetière parc 5650 m ² + équipements et circulations.	Surface totale du projet : 14 964 m ² .

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Rue des Danjoux 77810 THOMERY	Long. <u>2</u> ° <u>46</u> ' <u>37,5</u> " E Lat. <u>48</u> ° <u>24</u> ' <u>14,5</u> " N
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les sols destinés aux parties cimetière paysager et cimetière verger sont actuellement une prairie avec quelques arbres fruitiers, les sols destinés au cimetière parc sont actuellement boisés (non classés).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le projet se situe :

- en zone ND du POS, approuvé le 01/02/2002

- en secteur naturel de la ZPPAUP, approuvée le 04/02/2002

Remarque : ces deux documents sont en cours de révision et de transformation en PLU et AVAP ; les zonages sont inchangés dans les projets arrêtés respectivement les 29/06/2012 et 23/11/2012. L'enquête publique relative à ces documents est en cours (14/05/2013 au 22/06/13).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☒	☐	ZPPAUP de Thomery Secteur naturel
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le projet se situe en bordure du site Natura 2000 FR1100795 et FR1110795 "Massif de Fontainebleau"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Etude d'évaluation des incidences jointe en annexe. L'étude a fait apparaître des incidences faibles sur certaines espèces animales et a fait des recommandations pour la préservation de la biodiversité.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	Grâce à l'étude des incidences sur le site Natura 2000, le projet a été élaboré de façon à améliorer la gestion du boisement, notamment le traitement des espèces végétales invasives nuisibles à la biodiversité.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Consommation limitée en surface à 1,5 ha pour la totalité du projet, limitée en nature par le type d'aménagement choisi.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Avis de l'hydrogéologue joint en annexe.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 - Notice explicative du projet pour la création du cimetière
Annexe 6 - Etude de faisabilité
Annexe 7 - Etude d'évaluation des incidences sur le site Natura 2000
Annexe 8 - Avis de l'hydrogéologue.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

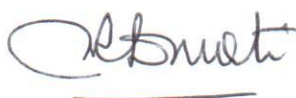
Thomery

le,

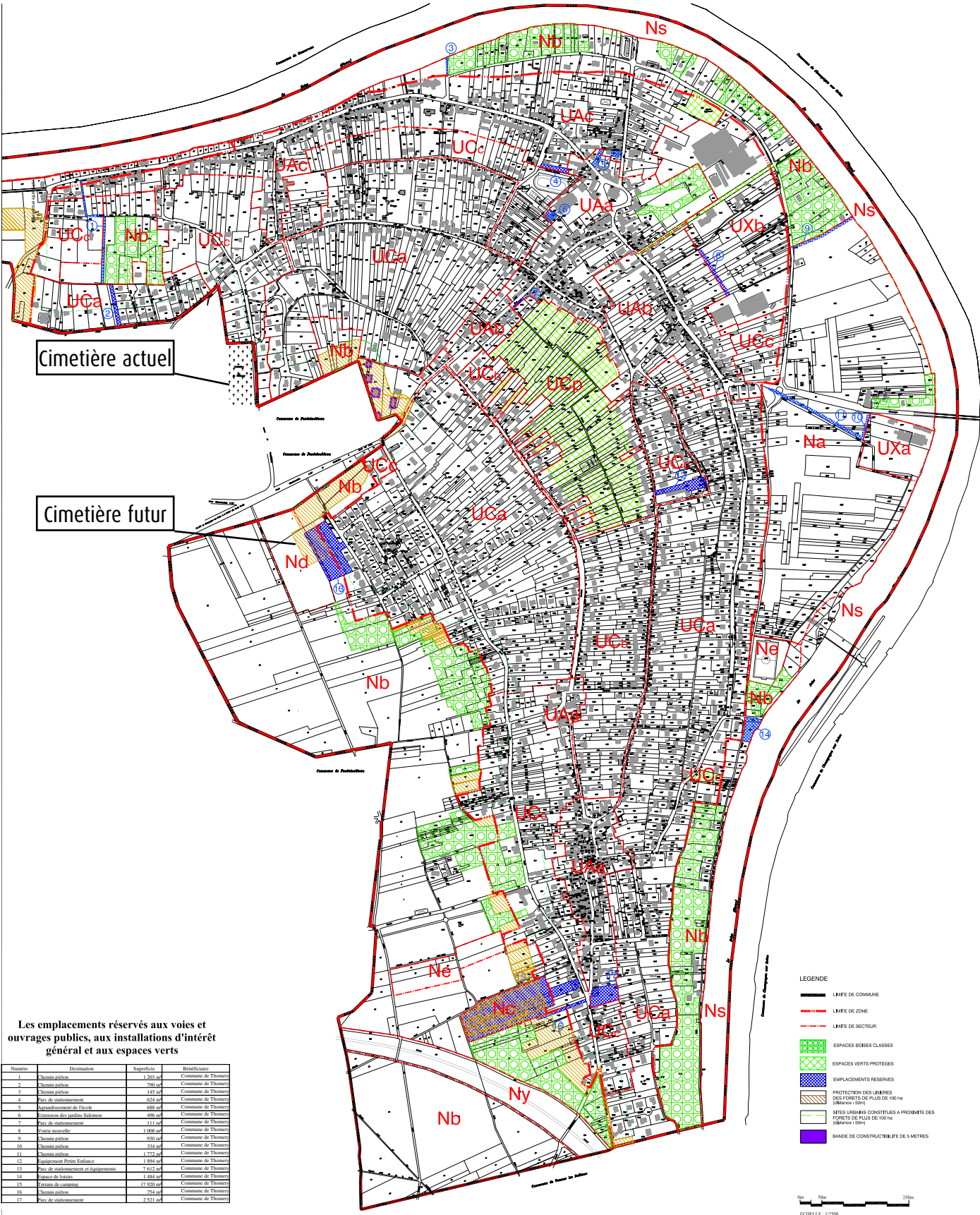
18 juin 2013

Signature

Le Maire
Jean-Roger DONATI



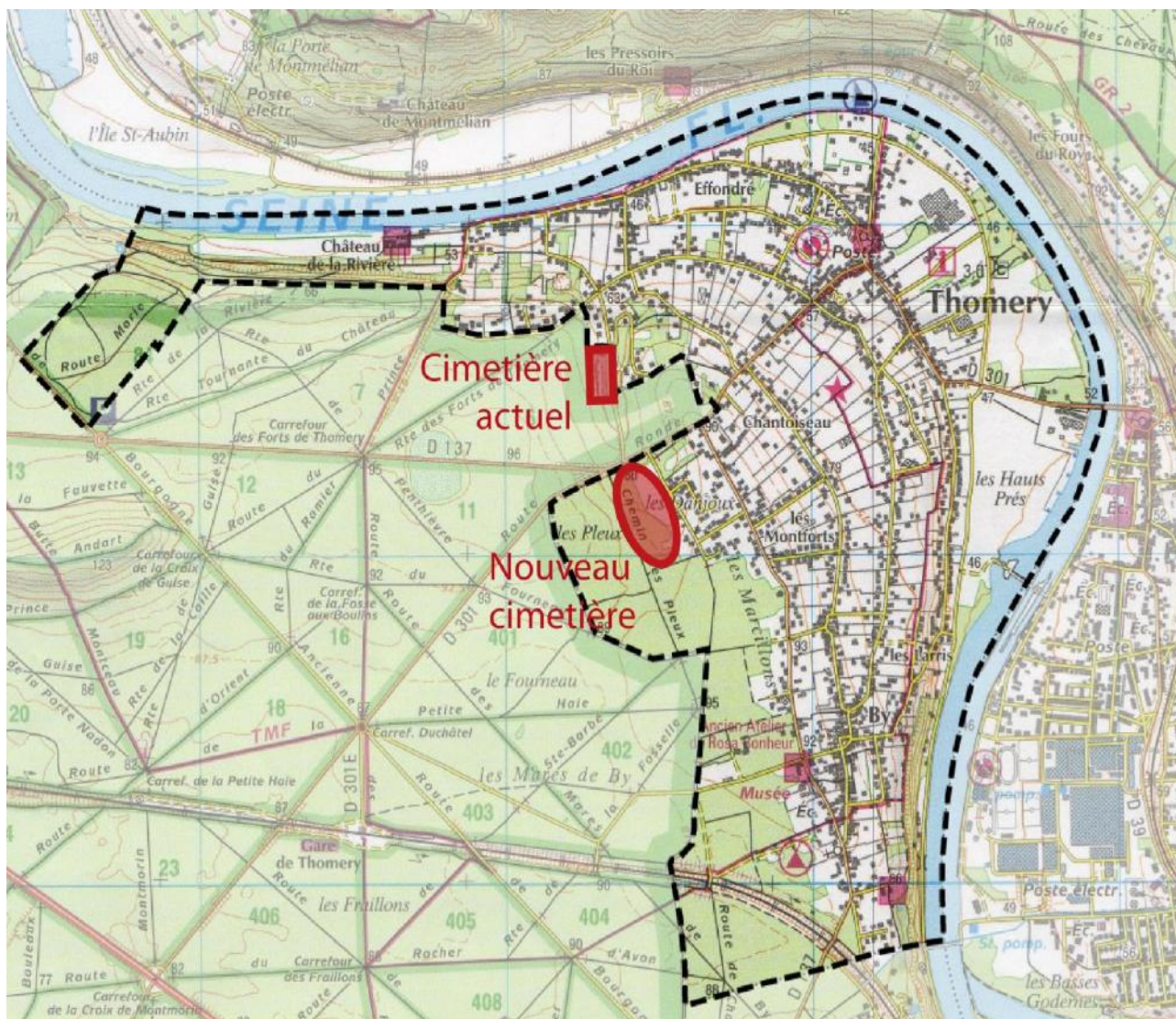

Plan de situation Plan de zonage du PLU arrêté





Commune de Thomery
Création d'un cimetière
Demande d'examen au cas par cas
Plan de situation

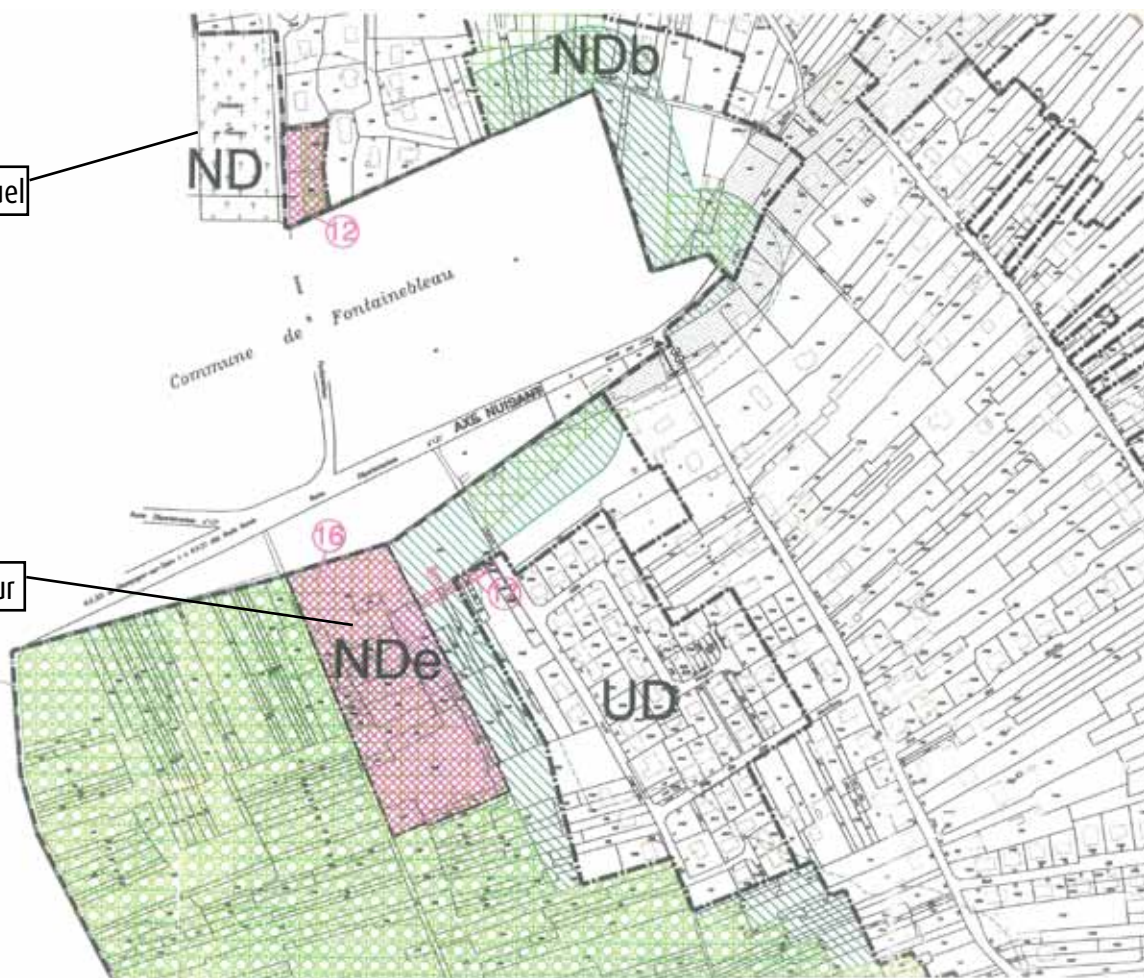
Localisation du projet



Plan de situation Extrait du POS

Cimetière actuel

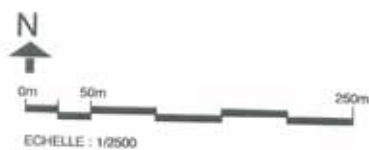
Cimetière futur



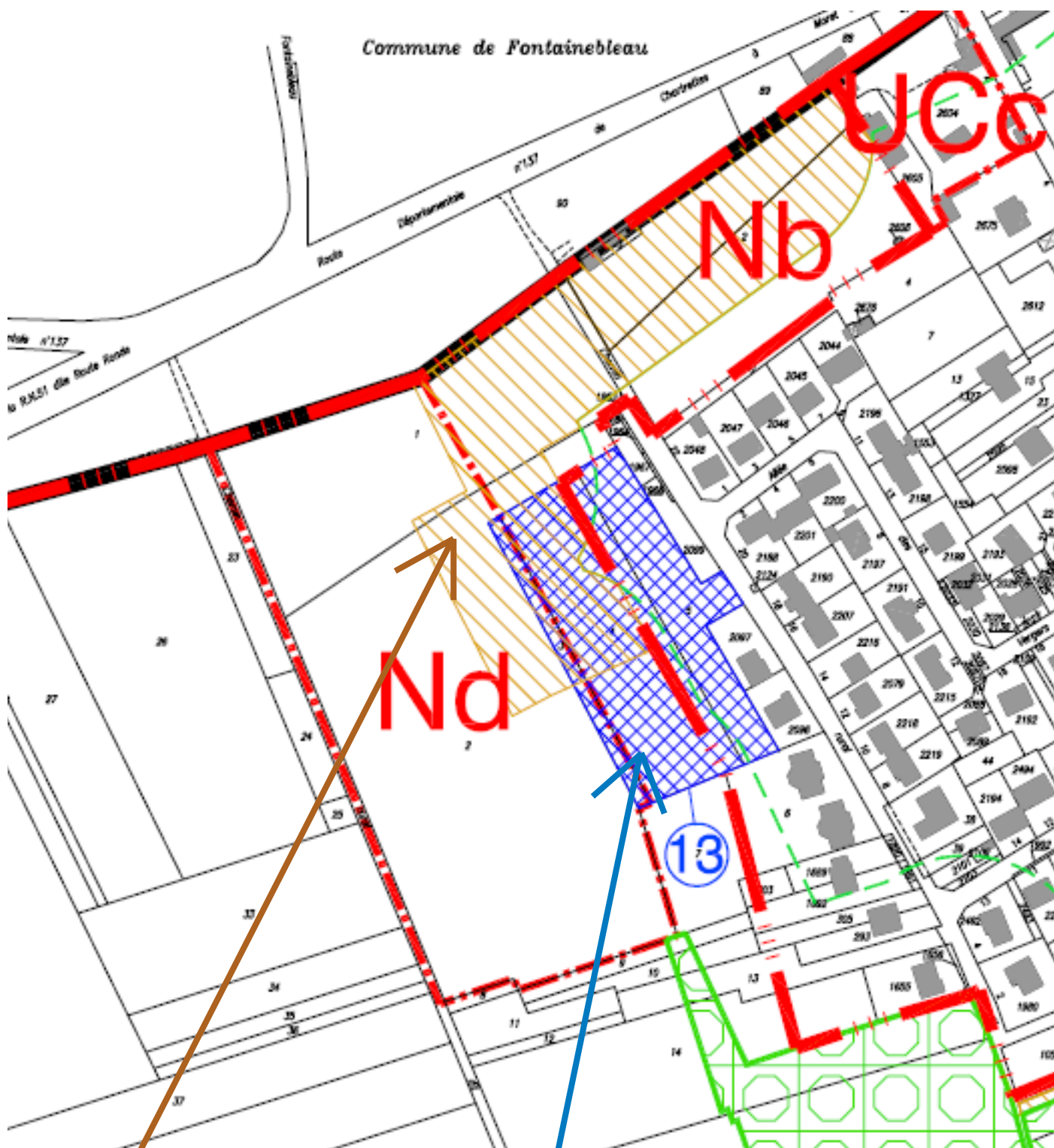
LEGENDE

- LIMITE DE COMMUNE
- LIMITE DE ZONE
- LIMITE DE SECTEUR
- ESPACES BOISES CLASSES
- ESPACES BOISES NON CLASSES
- ARBRE OU ALIGNEMENT D'ARBRES A CONSERVER
- RESERVES PUBLIQUES
- PROTECTION DES LISIÈRES DES FORÊTS DE PLUS DE 100 ha (distance : 50m)
- SECTEURS AFFECTÉS PAR LE BRUIT AXIS NUISANT
- SENTIER DE PETITE RANDONNÉE
- SITES ARCHÉOLOGIQUES

N°16 : Emplacement réservé au POS approuvé en 2002.



Plan de situation
Plan de zonage du PLU arrêté



Emplacement réservé au POS approuvé en 2002 et au PLU arrêté en 2012.

Bande de protection des lisières

